



AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE NIVEAU 1

SSIAP 1

Acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

DURÉE

Initial : 10 jours (74 heures, examen Inclus)
Remise à niveau : 3 jours
Recyclage : 2 jours

PUBLIC

Postulant aux fonctions d'agent de sécurité incendie en ERP ou IGH.

PRÉ-REQUIS

Attestation SST ou PSC1, H0/B0 (habilitation personnel non électricien),
Aptitude médicale. Capacité à rédiger une main courante.

EFFECTIF MAXIMUM

12 participants en formation initiale
15 participants en recyclage et remise à niveau

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans.

VALIDATION DES ACQUIS

Diplôme SSIAP1 délivré par un organisme agréé.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, générateur de flamme, extincteurs, quizz box, visites sur sites, livret.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 25 juin 1980 modifié.
Arrêté du 2 mai 2005.

AGREMENT PRÉFECTORAL

Formation diplômante SSIAP.

ACCESSIBILITE

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être capable de maîtriser les risques particuliers, les dispositions réglementaires et les mesures de prévention afin de limiter les risques d'incendie dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) et les Immeubles de Grande Hauteur (IGH).

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Théorie du feu, propagation, phases de l'incendie ;
- ⇒ Comportement au feu des matériaux ;
- ⇒ Réglementation des ERP et IGH : classement, principes fondamentaux de sécurité, implantation, isolement, évacuation, désenfumage, éclairage, MS ;
- ⇒ Installations techniques : électricité, ascenseurs, nacelles, etc. IFEA (eau et gaz), colonnes sèches et humides, SSI ;
- ⇒ Rôle et missions de l'agent de sécurité : le service/poste/documents de sécurité, les rondes et surveillance des travaux, l'accueil des secours, la sensibilisation des occupants ;
- ⇒ Concrétisation des acquis : méthodes d'extinction d'un feu, mise en situation d'intervention,

Pratique :

- ⇒ Visites applicatives d'ERP et d'IGH ;
- ⇒ Applications pratiques : connaissance du PCS/réagir à l'alerte/application des consignes/communication/secours extérieurs/entretien et vérification des équipements techniques.

Examen :

- ⇒ Jury présidé par le Directeur Départemental des Services d'Incendie Secours (DDISIS) ou son représentant et d'un chef de service de sécurité incendie.

Code RS : RS5641

Nom du certificateur : Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer

Date de décision : 01/01/2022

Réf formation : INCE04-SP1